

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 2008

Actionnaires de Nexans,

vous êtes invités à participer à

L'Assemblée Générale Mixte

appelée à se réunir sur première convocation

le 10 avril 2008 à 9 heures

au siège social, 16, rue de Monceau, 75008 Paris

Contrairement aux années antérieures, Nexans a atteint le quorum requis et tiendra à ce titre son Assemblée Générale Mixte sur première convocation le **10 avril 2008**.

L'avis de réunion de cette Assemblée Générale Mixte, incluant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée, a été publié le 5 mars 2008 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Cet avis, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions proposées, peuvent être consultés sur le site internet de Nexans (www.nexans.com).

Le document de référence du Groupe portant sur l'exercice 2007 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 mars 2008. Il est également disponible sur le site internet de Nexans et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

*Dans un souci d'information, Nexans tiendra en outre une réunion d'actionnaires le **22 avril 2008 à 15h à l'auditorium du Musée d'Orsay** (date initialement prévue pour l'Assemblée Générale sur deuxième convocation) ; elle portera sur les performances, les choix stratégiques et les perspectives pour le premier semestre 2008.*

www.nexans.com

 nexans

 N° Vert 0 800 898 898

Leader mondial des câbles